

## **Championnats Suisses Elite patinage artistique 2009 Dames, messieurs, couples et danse sur glace**

### **Championnats Suisses Juniors 2009 Danse sur glace**

### **Championnats Suisses Cadets 2009 Danse sur glace**

**4 - 6 décembre 2008, La Chaux-de-Fonds**

#### **PUBLICATION**

<b>RESPONSABLE</b>	Union Suisse de Patinage Commission Figure
<b>ORGANISATEUR</b>	Club des Patineurs La Chaux-de-Fonds
<b>LIEU</b>	Patinoire des Mélézes, 2300 La Chaux-de-Fonds
<b>MUSIQUE</b>	CD's et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2008 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2008.

Le Championnat sera jugé d'après le "ISU Judging System".

Les champions suisses 2008 peuvent défendre leur titre.

#### **CONCOURS**

<b>DAMES</b>	<b>Programme court:</b>	Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 12 du 15.7.2008 ainsi que les conditions techniques y relatives
	<b>Libre:</b>	4 minutes +/- 10 secondes
<b>MESSIEURS</b>	<b>Programme court:</b>	Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 12 du 15.7.2008 ainsi que les conditions techniques y relatives
	<b>Libre:</b>	4 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
<b>COUPLES</b>	<b>Programme court:</b>	Voir règlement ISU 2008
	<b>Libre:</b>	4.30 minutes +/- 10 secondes
<b>DANSE</b>	<b>Danses imposées Elite:</b>	Viennese Waltz, Finnstep, Paso Doble
		Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 6 novembre 2008. Musique actuelle et officielle ISU

<b>Danse originale Elite:</b>	"Rhythms and Dances of the 1920's, 1930's or 1940's» selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
<b>Libre Elite:</b>	4 minutes +/- 10 secondes
<b>Danses imposées Juniors:</b>	Starlight Waltz, Paso Doble  Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 6 novembre 2008. Musique actuelle et officielle ISU
<b>Danse originale Juniors:</b>	"Rhythms and Dances of the 1920's, 1930's or 1940's" selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
<b>Libre Juniors:</b>	3 ½ minutes +/- 10 secondes
<b>Danses imposées Cadets:</b>	American Waltz, Kilian, Tango  Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel
<b>Libre Cadets:</b>	3 minutes +/- 10 secondes

**DOPING**

Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

**PROGRAM CONTENT SHEET**

Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2008 le plus tard.

**LICENCES**

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon le règlement USP 1.3.2.1.

**INSCRIPTIONS**

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables (**les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée**) et à envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sports  
Case postale 606, 3000 Bern 22

**Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin de joindre une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:**

**odermatt@1st.ch (Monsieur Michael Odermatt)**

**DÉLAI D'INSCRIPTION**

**15 septembre 2008**

**PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.**

**FINANCE D'INSCRIPTION**

CHF 300.-- / participant Elite  
CHF 350.-- / couple Elite et Juniors  
CHF 300.-- / couple Cadets

**à payer jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2008** au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

**AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.**

**RESPONSABILITÉ**

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

**LOGEMENT ET  
ENTRETIEN**

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

**RENSEIGNEMENTS**

Monsieur Jean-Michel Dubois  
Rue de la Paix 29, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tel. 032 / 913 10 41  
E-mail: jeanmidu@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE  
Commission Figure